



## 3 JRTT SUSPENDUS : LA LUTTE CONTINUE !

Ce mardi 16 novembre s'est tenu le 2e Comité technique Central dédié au temps de travail et aux cycles de travail avant le passage en Conseil de Paris de décembre 2021.

La **CGT** ainsi que l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont voté contre.

Sur la centaine d'amendements déposés par les Organisation Syndicales, seuls 7 ont été retenus, 7 qui n'ont rien changé sur le fond ! Antoine Guillou rejette de fait ceux qui permettraient de modifier le règlement de travail en faveur des agents ! La **CGT** a maintenu sa demande pour que tous les amendements soient soumis au vote, demande qui n'a pas été faite à l'unanimité des autres Organisation Syndicales.

**L'allongement du temps de travail et la modification des cycles de travail, au détriment des agents de la ville sont donc proposés !**

La maire de Paris, candidate à l'élection présidentielle, se dit contre la loi de la Transformation de la Fonction Publique mais refuse en parallèle d'utiliser le levier légal lui permettant de réduire le temps de travail : celui des sujétions liées à la pénibilité des métiers. Si le préfet a suspendu la sujétion dite « ville capitale », il n'a nullement suspendu celles qui ont été revalorisées.

La maire de Paris a fait un choix politique, celui d'augmenter de 55 à 63 heures la durée actuelle annuelle du temps de travail, gagnée par la lutte des personnels en 2001 !

Le vote unanime des organisations syndicales contre oblige la ville de Paris à convoquer un nouveau Comité Technique Central sur le même ordre du jour; celui-ci se tiendra le jeudi 25 novembre prochain. La **CGT** a réclamé seule, de nouveau, l'ouverture de négociations sur les sujétions liées à la pénibilité des métiers (Revendications **CGT** portées en avril 2021). Cette demande n'a pas été soutenue par les autres Organisation Syndicales.

**Le 25 novembre, la CGT continuera à défendre « Pas une minute de plus » et appelle, ce même jour, l'ensemble des agents à faire une heure de grève en début de service pour exprimer leur refus de toute augmentation du temps de travail !**



[cgtilledeparis.fr](https://www.cgtilledeparis.fr)